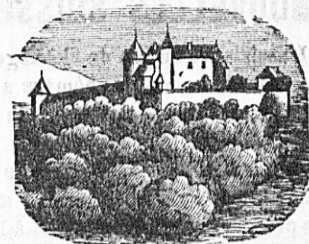




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 31<sup>m</sup> 9<sup>s</sup>. BULLE, dép. 5<sup>h</sup> 1<sup>m</sup> 6<sup>s</sup>.

### ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50  
          . . . 6 mois » 2 50  
Étranger . . 1 an » 9.—  
          . . . 6 mois » 5.—  
          payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

### ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 12 c. Canton et Suisse, 15 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage).

1.45

- choir en fer verni 1.45
- le à bouding en fer 1.45
- à épices en verni, décoré 1.45
- à oignons en fer verni 1.45
- à café ou en fer verni 1.45
- d ou 2 petits photograp. 1.45
- panier à anse pour le marché 1.45
- de glace chambre 20x27 cm. 1.45
- glace à main s ou celluloid blanche 1.45
- carafe à eau sur la table 1.45
- et poudre de savon pour cuire le linge eau savon sable marq. « le Singe » eau savon rose pour polir 1.45

les commandes par écrit seront contre remboursement avec soin et prompt-

Article de cette ne sera échangé !

1.45

Sage-femme diplômée  
**me Noekemson**  
9, Chanteponlet, Genève.  
(à la gare) Tél. 76.93. Con-  
sultations tous les jours. Soins  
médecinaux. Reçoit pensionnaires.  
modér. Man spricht deutsch.

Sage-femme diplômée  
**me Fourcade**  
du Mont-Blanc, 9, GENEVE  
Pensionnaires.  
consultations. — Téléphone 63 83  
Man spricht deutsch.  
Renseignements gratuits.

Sage-femme diplômée  
**Dupasquier-Bron**  
Place du Port, GENEVE  
Man spricht deutsch.  
consultations. Soins médicaux.  
discrétion. Téléphone 42. 16.

pharmacie d'office  
Dimanche 4 août  
pharmacie STREBEL.

## Don national.

Vous reposez bien tranquillement et vos nuits ne sont pas peuplées de ces cauchemars qui vous réveillent en sursaut. Pourquoi cette quiétude ? N'avez-vous aucun souci relatif à notre sécurité nationale et la crainte d'un envahissement de notre territoire ne parvient-elle pas à vous priver du sommeil bienfaisant ?

Vous le savez, notre frontière est bien gardée. Là-bas, vos fils et vos frères veillent pour vous. Et c'est la certitude que ces soldats de la frontière font bonne garde qui vous permet de vous reposer aussi tranquillement et de puiser dans un sommeil bienfaisant les forces nécessaires à votre labeur quotidien.

Mais il n'en est sans doute pas de même de tous les habitants de notre pays. Pour quelques-uns, l'absence de l'être aimé est une bien dure épreuve. Outre le souci moral que les êtres laissés à la maison éprouvent à l'égard de la santé de l'absent, il y a le souci matériel. L'absence de celui qui est le gagne-pain de la maison met bien des familles dans une cruelle gêne. Et ces pauvres déshérités pleurent parce qu'ils sont privés des choses les plus nécessaires à l'existence.

Le soldat, lui, sait tout cela ; il songe, dans les longues nuits de garde, que la huche est vide à la maison ; il ne peut s'empêcher de gémir sur les malheurs des siens ; et cette pensée cruelle le poursuit jusque dans les heures de faction ; elle l'empêche de remplir son devoir avec tout le sérieux et la conscience voulus.

Ceux de l'arrière, ceux qui ne sont pas éprouvés par la mobilisation, ont un devoir à remplir à l'égard de ceux qui veillent sur notre sécurité. Ils doivent veiller à ce que nos soldats ne manquent de rien ; mais ce devoir s'étend plus loin ; ils doivent songer également à éloigner du soldat tout souci relatif à sa famille. Venir à l'aide des familles des soldats mobilisés, tel est le but du « Don National ».

A cet égard, Pierre Daniton publiait naguère, dans la Suisse, un émouvant appel qui mériterait d'être reproduit dans toute la presse.

Que nos lecteurs en jugent et surtout qu'ils y donnent la suite qui doit en être le résultat :

« Lorsqu'ils partirent, voici quatre

ans, où allaient-ils ? Nul ne savait, et c'est pourquoi nos larmes répondaient à leurs chants.

Aujourd'hui, nous savons que, si la fumée de l'incendie a brûlé bien des yeux, la ferme suisse est restée debout, intacte en apparence. Et nous savons aussi quelle dangereuse lassitude s'empare de ceux qu'un périodique appel arrache à leurs travaux, à leurs foyers et comme ce devoir sans gloire ni péril peut sembler lourd, parfois. Mais nous ignorons tout du reste. Impossible de faire la somme des détresses morales et matérielles, de supputer le total des énergies perdues au long des heures de garde, à la frontière. Et les moyens de défense employés contre le « cafard », cet insidieux ennemi du soldat-citoyen, qu'en savons-nous ? Elles sont nombreuses, pourtant, et singulièrement actives, ces œuvres de soutien, de réconfort. Au revers du fossé militaire, elles ont poussé comme des fleurs. Un chef de compagnie voit-il un de ses hommes « broyer du noir », vite il cherche à le confesser. Confidences arrachées brin à brin, pendant la halte horaire, ou bien après la soupe, quand tombent le soir et sa tristesse. Plaies intimes, qu'une fausse honte empêche d'étaler, bien qu'elles soient blessures de guerre, elles aussi. Il faut, pour les panser, un doigté délicat, et la charpie du cœur. Combien navrants, ces intérieurs aperçus par l'étroite lucarne des aveux...

Des détails ? à quoi bon. La donnée du problème ne varie guère. L'un a laissé sa mère, et l'autre sa compagne. — Va toujours, on s'arrangera. Et voilà partis l'homme et son gain, car les patrons, en général, ne veulent rien savoir de la mobilisation. Les semaines passent, l'allocation s'avère insuffisante. On lutte, on se prive à la maison, jusqu'au jour de l'affolement devant les bouches avides et vides des gosses. Le cri de détresse parvient au cantonnement, où le père fait du drill... et de la neurasthénie.

C'est alors qu'entre en jeu, discrètement, la caisse de compagnie, alimentée par le « Don National ». Puis, après enquête menée avec délicatesse, le « Bien du Soldat » s'occupe de la nichée, fournit des bons d'épicerie à la maman, tandis que la « Lessive de Guerre » blanchit le linge et que l'« Ouvroir de Winterthur » recommande les vêtements. Ce régime récon-

fortant éloigne, tue bientôt le cafard, et la « Maison du Soldat » voit un hôte rassénéral, comme le « Foyer du Soldat » un client régulier. Et Noël venu, ce sont des colis de fruits et autres étrennes expédiées au rascalé par l'association bâloise « Zwischen Licht ».

Ainsi soutenu de tous côtés, l'homme a pu remonter la côte. Mais les œuvres, elles, vont au gouffre, grand train. Pouvons-nous, sans frémir — sans agir — les regarder faire la culbute ?

Non pas. Nous comblerons le trou. Notre quiétude est due à l'effort, au sacrifice constant de l'armée. Les fatigues de nos soldats ont seules permis le repos dont nous jouissons. Et ces fournis pourraient nous dire :

« Vous dormiez ? J'en suis fort aise. Eh ! bien, payez maintenant. »

N'attendons pas de recevoir cette juste leçon. Payons, afin que vivent ces œuvres de fraternité. Depuis quatre ans, beaucoup de nos concitoyens en ont bénéficié. C'était leur droit. A nous le devoir de rendre, avec largesse. En disant « nous », je pense aux étrangers autant qu'aux nationaux. Le péril, pour tous, fut le même ; la sauvegarde de l'armée suisse également précieuse à nos hôtes. Puisque sonne l'heure de régler les comptes, à chacun son écot.

Et veillent nos nouveaux riches se rappeler leur dette envers ces nouveaux pauvres. »

### Assurances militaires et victimes de la grippe.

« On a émis de différents côtés l'idée, écrit-on à la National Zeitung de Bâle, que les familles de soldats tombés victimes de la grippe à la suite de manque de soins suffisants devaient déposer des plaintes en dommages-intérêts contre la Confédération. Ces plaintes courent le risque de ne donner aucun résultat, car il sera très difficile de prouver que la mort des soldats décédés est due au manque de soins.

Par contre, il importe que les familles des soldats morts en service actif sachent qu'elles sont en droit de réclamer de l'assurance militaire. Les premiers ayants-droit sont les veuves et les enfants du mort, y compris les enfants à naître dans les délais normaux et, sous certaines conditions, les

enfants adoptés, légitimes et illégitimes. La veuve a droit à une rente annuelle égale au 40 % du revenu annuel du mort, mais ne devant pas dépasser 900 francs. La veuve avec enfants obtient une rente annuelle égale au 65 % du revenu annuel du mort, mais ne devant pas dépasser 1462 fr. 50. Des enfants seuls recevront une rente annuelle égale au 25 %, mais plusieurs enfants ensemble ne recevront pourtant pas plus de 65 % du revenu annuel de leur père. Les rentes des veuves sont payables jusqu'à la mort ou jusqu'à un nouveau mariage, les rentes des enfants jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 18 ans révolus et, en cas d'infirmité ou d'incapacité de travail, jusqu'à la mort.

Si le soldat décédé ne laisse ni veuve ni enfants, ont droit à une pension : les parents ; si ces derniers sont morts, les frères et sœurs, les grands-parents, tous à la condition qu'ils puissent prouver qu'ils ont besoin d'une telle pension. Il n'est pas nécessaire pour avoir droit à une rente, comme l'assurance militaire fédérale l'a souvent prétendu, que les parents, frères et sœurs ou grands-parents aient déjà été précédemment effectivement soutenus par le soldat décédé. Il suffit que ces ayants-droit prouvent la nécessité de ce soutien. Toutes les rentes sont augmentées de 15 % pour l'année 1918. Toutes les réclamations à ce sujet sont à adresser à la commission des pensions du Département militaire fédéral. On peut recourir contre les décisions de cette commission auprès du Tribunal fédéral des assurances. »

L'exposé ci-dessus montre clairement la nécessité urgente de l'intervention du comité du « Don National », comme nous l'avons déjà fait ressortir dans le récent appel publié par la Gazette. En effet, une veuve seule, si elle est dans l'incapacité de gagner elle-même sa vie, ne pourra pas subsister, surtout à cette époque de renchérissement, avec les 1000 fr. environ que lui allouera la Confédération, ni une veuve ayant plusieurs enfants avec 2000 francs environ.

Nous insistons donc pour que le comité du « Don National » s'occupe de tous les cas où son intervention est nécessaire ou qu'un comité spécial se crée dans ce but.

J. A.  
(Gazette de Lausanne.)

**NOUVELLES SUISSES**

**L'assistance en cas de chômage.** — L'assistance en cas de chômage a déjà fait l'objet d'un projet d'arrêté du Conseil fédéral, qui vise les ouvriers. Actuellement, le département suisse d'économie publique s'occupe des mesures propres à mettre également à l'abri des suites du chômage les employés d'entreprises commerciales et d'autres exploitations. L'étude de cette question sera confiée à une commission consultative où employeurs et employés auront un nombre égal de représentants. Les associations professionnelles centrales qu'intéresse l'action de secours dont il s'agit ont été invitées à émettre des propositions relatives à la nomination des membres de la commission.

**Les indemnités des aviateurs.** — En modification et en complément de l'arrêté du Conseil fédéral d'août 1915, relatif au recrutement et à la solde des troupes d'aviation, le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant les indemnités à payer aux observateurs-aviateurs et au personnel de l'aviation. Tandis que, jusqu'à présent, seuls les aviateurs touchaient une prime fixe et une indemnité spéciale pour les vols accomplis, les officiers observateurs instruits auront dès maintenant aussi droit à une indemnité analogue pour les vols obligatoires accomplis, soit 50 francs l'heure. En outre, chaque officier observateur recevra, après deux ans de service, une prime analogue à celle des pilotes, soit 500 fr., et une deuxième prime du même montant après cinq ans de service. Les pilotes militaires eux-mêmes auront, le jour de leur nomination, droit à une prime de 1500 fr., payable en deux annuités de 900 et 600 fr., la première après deux ans, la deuxième après la troisième année de service. Les sous-officiers mitrailleurs et les mitrailleurs, les sous-officiers mécaniciens et les mécaniciens, ainsi que les photographes recevront un supplément de 10 francs pour les jours où ils auront accompli des vols de service.

**Semoule et farine blanche.** — A la suite de la suspension de la livraison de blé panifiable aux moulins, conformément aux prescriptions du Département militaire du 17 juillet 1918, le Département a pris un arrêté d'après lequel il est interdit aux moulins, autorisés jusqu'ici, de fabriquer de la farine blanche et de la semoule. A la place de la farine blanche fabriquée jusqu'ici, les moulins fourniront aux cantons de la farine américaine première qualité non mélangée à la farine de riz et de maïs. Le prix de vente est fixé à 73 fr. les 100 kilos. Les moulins désignés recevront du froment pour la fabrication de la semoule nécessaire. Cette semoule sera livrée au prix de 80 fr. Les cantons fixeront des prix maxima pour la vente au détail de la farine blanche et de la semoule.

**Le rationnement des pommes de terre.** — La commission fédérale pour le ravitaillement en pommes de terre,

réunie à Berne, a exprimé l'avis que le prix de 25 fr. par cent kilogrammes devra être reconnu comme équitable pour la récolte 1918. Les 25 kilos accordés pour le moment par tête d'habitant doivent suffire pour environ 3 mois. La ration et le prix définitifs ne pourront être fixés que lorsqu'on saura exactement le résultat de la récolte de cette année.

**Un nid de contrebandiers.** — A Kreuzlingen (Thurgovie) se trouve une rangée de maisons bâties le long de la route, à cheval sur la frontière et ayant des issues à la fois, par les portes, sur territoire suisse, par les caves sur territoire allemand, de sorte que la contrebande peut s'y exercer facilement. On a découvert récemment un souterrain permettant de passer des marchandises suisses à Constance. La Direction des douanes suisses, pour détruire ce foyer de contrebande, a décidé d'acquérir toutes ces maisons comprenant seize appartements, presque tous habités par des Allemands, et de les raser. Mais les autorités de Kreuzlingen, alléguant une pénurie de logements dans la commune, font opposition à l'opération.

**A bon port.** — On mande d'Augst que deux prisonniers de guerre roumains viennent de traverser le Rhin à la nage et ont gagné la Suisse. Ces deux prisonniers s'étaient enfuis, il y a quelques semaines, mais avaient été rendus aux gardes-frontières allemands près de Rheinfelden. Cette fois, ils ont été envoyés à Aarau.

**A L'ÉTRANGER**  
**La guerre en Europe.**

**La retraite allemande sur la Vesle.**

Le correspondant de l'agence Havas sur le front français télégraphie : « Samedi matin, à 11 h. 30, nos troupes animées d'un superbe élan poursuivent sur tout le front Soissons-Reims leur avance victorieuse, bousculant les Allemands. Nous tenons le cours de l'Aisne de Pommiers à Venizel. Notre infanterie progresse à l'est de Soissons vers Serches-Couvelles-Cersenil.

A l'ouest de Reims, notre progression s'accroît vers Tinquoux, Thillois, Rosnay, Sergy. Notre cavalerie atteint la rive droite de la Vesle dans la région de Champignon-Muizon. Partout les Allemands se replient sur la Vesle.

L'armée du kronprinz, en pleine retraite, incendie toute la région de la Vesle. Toute la nuit, l'horizon a été sillonné par d'immenses incendies. Le fait que nous subissons peu le tir de l'artillerie lourde prouve que les Allemands ont évacué déjà leur gros matériel.

Les pertes ennemies sont très élevées. »

**Une nouvelle invention diabolique des Allemands.**

Les Allemands emploient des trappes en acier, d'une très grande force,

munies de dents acérées d'une longueur de deux pouces, pour capturer les patrouilles, dans le « No Man's Land ». Le caporal Leonardo Manser, de l'armée des Etats-Unis, raconte la découverte nocturne d'un de ces engins, dans un secteur occupé par les Américains :

« Il faisait aussi clair que de jour, grâce à la lumière des fusées éclairantes », raconte-t-il, à un correspondant. « Arrivé à mi-chemin des lignes ennemies, ma canne fut projetée fortement hors de ma main. Avançant de quelques pas, je trébuchais sur une trappe dont le mécanisme avait été déclenché par la pression de ma canne. En l'examinant de près, je découvris qu'elle était placée pour capturer des hommes isolés et qu'elle était fortement fixée au sol par des chaînes.

Il fallut que je les défilasse pour pouvoir emporter la trappe dans nos tranchées. La longueur de l'engin est de trois pieds, et les mâchoires ouvertes ont 18 pouces d'écartement.

Cet instrument cause une très grande douleur à l'homme qui s'y fait prendre, et, attirés par ses cris, ses camarades deviennent de bonnes cibles pour les mitrailleuses allemandes, qui auront vite fait de tous les anéantir. »

**Ce qui reste de l'Arménie.**

Un réfugié arménien, appartenant à la meilleure société, a fourni au Temps les détails suivants sur la situation des populations arméniennes : « Malgré la difficulté de donner des chiffres précis actuellement, on peut, d'après des témoignages dignes de foi, provenant des milieux officiels, évaluer ainsi le nombre des survivants de la tragédie arménienne :

Koniah et ses environs, 20,000 ; Alep, 25,000 ; Cilicie (Marache, Hadjia, etc.), 10,000 ; Gondina, Kara Hisar, Eski-Chehir, 6000 ; Yোগate, Césarée, Kharpout, Malatia, 7000. Total : 93,000.

On évaluait à deux millions le nombre des Arméniens en Turquie. Actuellement, c'est à peine si l'on en compte 100,000 ; 200,000 si l'on veut compter tous les malheureux islamisés par la force. On évalue de 30,000 à 40,000 les jeunes femmes enfermées dans les harems, et de 25,000 à 30,000 le nombre des orphelins pris par les Tarcs pour être élevés dans l'islamisme. »

**Sur les pas d'Attila.**

Le Petit Journal dit que la caractéristique des retraites allemandes sur une grande échelle n'a pas manqué : l'ennemi a tout incendié sur son passage, moissons, forêts et villages brûlent. Les flammes dévorent jusqu'à Braiense et Fismes. Il se félicite que l'heure soit prochaine où les Allemands devront rendre compte de leurs crimes.

**Déception et pertes allemandes.**

Le correspondant de l'agence Reuters auprès de l'armée britannique télégraphie le 2 août : Quand les officiers allemands capturés à Merris furent informés que les troupes allemandes avaient été repoussées de plusieurs milles au-delà de Château-Thierry, ils

furent étonnés de l'apprendre. Ils se dirent les uns les autres : « On ne nous dit pas la vérité. »

Ces paroles expliquent le sentiment général d'inquiétude qui règne dans les rangs de l'armée allemande. Les fortes pertes subies causent aussi une forte dépression. Un prisonnier de la 104<sup>e</sup> division capturé à Merris dit qu'il y a maintenant plus de 3000 tombes de soldats allemands dans le cimetière de Sully. Presque tous ces hommes appartenaient à la 207<sup>e</sup> division et à la 13<sup>e</sup> division de réserve. L'importance des pertes infligées à l'ennemi est prouvée par le nombre de cadavres retrouvés pour deux divisions seulement.

**Les travailleurs anglais réclament l'abdication des Hohenzollern.**

Selon un télégramme de Londres au *Hollandisch News Bureau*, la ligue des travailleurs anglais a voté une résolution contre la lettre de lord Lansdowne. La ligue déclare qu'elle ne veut pas d'une paix d'entente, comme lord Lansdowne la souhaite. Il faut conclure une paix qui offre des garanties suffisantes. *Seul l'éloignement des Hohenzollern peut être considéré comme une garantie suffisante.*

**CANTON DE FRIBOURG**

**Victime du devoir.** — Un médecin de Genève, M. le docteur Démétrius Pachantoni, d'origine grecque, mais naturalisé Suisse, a succombé à l'épidémie dans la nuit de dimanche à lundi, à l'Hôpital des Bourgeois, à Fribourg. M. Pachantoni était mobilisé au service des victimes militaires de l'épidémie. Il était âgé de 45 ans.

**Battage des blés.** — L'Office cantonal a fixé les prix du battage pour les districts de la Broye et du Lac à 2 fr. les 100 kg., et 2 fr. 50 pour les autres districts.

**Ravitaillement des pommes de terre 1918-19.** — Le Conseil d'Etat, conformément à la décision du Département fédéral de l'Economie publique du 17 juin 1918, vient de prendre un arrêté organisant le ravitaillement en pommes de terre, selon les principes suivants :

1. Dès le 1<sup>er</sup> août, l'achat de pommes de terre ne peut avoir lieu que contre production de la carte ou de bons.
2. Dans les communes urbaines, ou les centres industriels, soit les communes de Fribourg, Bulle, Gruyères, Broc, Romont, Estavayer, Morat, Montilier, Châtel-St.-Denis, le ravitaillement se fera au moyen d'une carte provisoire donnant droit à l'achat de 25 kg. de pommes de terre par personne. Cette carte peut être touchée auprès des offices communaux de ravitaillement de ces localités. Tout achat de pommes de terre devra être fait contre remise des coupons de la carte. Ces coupons devront être ensuite remis à l'office communal du domicile du producteur.
3. Dans les communes rurales, les offices communaux délivreront aux personnes qui n'ont pas cultivé de pommes de terre ou qui en ont cultivé une quantité insuffisante pour leur alimentation des bons provisoires d'achat.
4. Les producteurs recevront également une carte sur laquelle seront inscrites toutes les quantités de pommes de terre livrées à la consommation soit

directement aux consommateurs sur les marchés.

5. Des cartes définitives de pommes de terre seront probablement dans le mois de septembre. La ration de pommes de terre pour l'année 1918-19, par personne.

6. Les producteurs partiront du 1<sup>er</sup> août, ils devront être de bon transport pour exporter la terre hors du canton. Le change aura lieu par les autorités communales cantonal du ravitaillement de terre.

Les agriculteurs, qui ont leurs pommes de terre, sont priés de s'adresser au bureau communal de ravitaillement afin de leur domicile afin de demander l'autorisation pour le transport au cantonal en pommes de terre.

**GRUYERE**

**Nécrologie.** — Une amie sympathique vient de la scène bulloise, en M. Edoard Moret, a décédé à l'âge de 69 ans d'une attaque d'apoplexie. M. Moret avait fondé un magasin de bijouterie, une grande notoriété, car la cosmétique commerciale faite par lui, d'un caractère sérieux, méritait l'estime et la confiance de ses clients. Depuis de longues années, il s'était retiré des affaires de la montagne, pour se consacrer à quelques ascensions.

**ABRICO**

Extra, colis 10 kg. brut Moyens 17 fr. 50 colis 98 Franco. Profitez avant l'été. E. Felley, S

**Myrtille**

1 caisse de 5 kg. fr. 2 caisses de 5 kg. Franco, contre remboursement postal. Léop. Bernasconi, L

**A vendre**

pour cause de décès matériel et outillage complet de coiffeur. S'adresser à Mme Alphonse Sudan, Cour-de-Trême. A la même adresse, on

**un rucher**

de dix ruches, dont trois

**On cherche**

pour époque à convenir

**un appartement**

bien exposé, de 5 ou 6 pièces. Faire offres par écrit, conditions, à Publicité Bulle, sous P 1477 B.

A la construction route à Vuippen

**on embauche**

des ouvriers

dès ce jour. S'adresser sur le chantier

**A louer**

dans les immenses Toitures Trême plusieurs logements.

S'adresser à Mme Torche, ou à M. Moré, posé, gérant.

de l'apprendre. Ils se les autres : « On ne vérité. »

expliquent le sentiment étude qui règne dans l'armée allemande. Les bies causent aussi une a. Un prisonnier de la capturé à Merris dit tenant plus de 300 ats allemands dans le lilly, Presque tous ces enaient à la 207<sup>e</sup> divi- 8<sup>e</sup> division de réserve. des pertes infligées à ouvée par le nombre de ivés pour deux divisions

illistes anglais ut l'abdication henzollern. gramme de Londres au os Bureau, la ligue des glais a voté une résolu- lettre de lord Lans- ue déclare qu'elle ne paix d'entente, comme e la souhaite. Il faut x qui offre des garan- Seul l'éloignement des eut être considéré com- e suffisante.

DE FRIBOURG du devoir. — Un ève, M. le docteur Dé- toni, d'origine grecque, Saïsse, a succombé à la nuit de dimanche à al des Bourgeois, à Fri- hantoni était mobilisé victimes militaires de ait âgé de 45 ans.

es blés. — L'Office les prix du battage s de la Broye et du 100 kg., et 2 fr. 50 districts.

ement des pom- re 1918-19. — Le conformément à la dé- tement fédéral de l'E- que du 17 juin 1918, e un arrêté organisant t en pommes de terre, es suivants : août, l'achat de pom- e peut avoir lieu que ion de la carte ou de

communes urbaines, ou astriels, soit les com- burg, Bulle, Gruyères, Estavayer, Morat, Mon- t-Denis, le ravitaille- u moyen d'une carte ment droit à l'achat de mes de terre par per- rte peut être touchée s communes de ravi- localités. Tout achat rre devra être fait es coupons de la carte. ront être ensuite re- omunal du domicile

communes rurales, les aux délivreront aux n'ont pas cultivé de e ou qui en ont cultivé uffisante pour leur ali- ons provisoires d'achat. cteurs recevront égale- ur laquelle seront inas- s quantités de pommes à la consommation soit

directement aux consommateurs, soit sur les marchés.

5. Des cartes définitives pour l'achat de pommes de terre seront délivrées probablement dans le commencement du mois de septembre. On espère que la ration de pommes de terre sera, pour l'année 1918-19, de 100 kg. par personne.

6. Les producteurs sont avisés qu'à partir du 1<sup>er</sup> août, il ne sera plus délivré de bon de transport à des particuliers pour exporter des pommes de terre hors du canton. La vente et l'échange auront lieu par l'entremise des autorités communales et de l'Office cantonal du ravitaillement en pommes de terre.

Les agriculteurs, qui désirent amener leurs pommes de terre sur les marchés, sont priés de s'annoncer à l'Office communal de ravitaillement de leur domicile afin que celui-ci puisse demander l'autorisation nécessaire pour le transport au ravitaillement cantonal en pommes de terre.

GRUYÈRE

Nécrologie. — Une physio-omie sympathique vient de disparaître de la scène bulloise, en la personne de M. Edouard Moret, ancien bijoutier, décédé à l'âge de 69 ans, des suites d'une attaque d'apoplexie.

M. Moret avait fondé à Bulle un magasin de bijouterie qui eut, à l'époque, une grande notoriété, fort méritée du reste, car la conscience et la probité commerciales firent la règle de conduite du défunt. De relations aimables, d'un caractère affable, M. Moret méritait l'estime et la considération.

Déjà de longues années, M. Moret s'était retiré des affaires. Fervent amateur de la montagne, il faisait de fréquentes ascensions. Mais, lors d'une

course à la Dent de Broc, un banal accident lui causa une entorse qui le priva dès lors de son plaisir favori. Il dut se résigner à faire ses promenades quotidiennes dans la plaine, où l'on se plaisait à le rencontrer, un amical bonjour et un bon mot à la bouche.

M. Edouard Moret fut un radical convaincu; le Cercle des Arts et Métiers perd en lui un de ses membres les plus anciens et les plus dévoués. Sans faire de politique militante, il ne perdait néanmoins aucune occasion de s'intéresser aux questions actuelles auxquelles était mêlé notre parti.

Les Sociétés locales eurent en lui un soutien dévoué.

L'ensevelissement a eu lieu lundi matin avec le concours d'un grand nombre de parents et d'amis.

Qu'il repose en paix. A ses parents, nous adressons nos sympathiques condoléances.

Un généreux donateur. — M. Edouard Moret, ancien bijoutier, à Bulle, a fait, entre autres donations, les legs suivants : à l'Hôpital de District, 1000 frs., à l'Hospice bourgeois de Bulle 1000 frs., pour les premiers communisants pauvres, 500 frs., au Fonds d'Ecole de Bulle 500 frs., à l'Association de St-Vincent de Paul 200 frs., à la Propagation de la Foi, 100 frs., aux PP. Capucins de Bulle, 100 frs.

Que la mémoire du généreux donateur soit bénie.

Lazaret bullois. — Dans le but de prendre toutes les mesures propres à éviter la propagation de la grippe, le Conseil communal de Bulle et la Section gruyérienne de la Croix-Rouge ont décidé l'établissement d'un lazaret où les malades pourront recevoir tous les soins que nécessitera leur état. Il est évident que, nulle part mieux que dans un lazaret, les condi-

tions d'isolement et de prophylaxie ne sauraient être atteintes et l'on ne peut que féliciter l'autorité communale et la dévouée Croix-Rouge de cette généreuse idée.

Ajoutons que le lazaret sera organisé dans les locaux de l'institut Ste-Croix.

Etudiants fribourgeois à St-Maurice. — Les jeunes Fribourgeois ci-après ont subi avec succès leur examen de maturité à la fin de leurs études, à St-Maurice, et ont obtenu des diplômes :

De 1<sup>er</sup> degré : Moret Antoine, de Neirivue et Vaedens ;

De 3<sup>me</sup> degré : Bise Emmanuel, de Fribourg ; Conus Louis, de Saulgy ; Crausaz Henri, de Cheiry.

Pommes de terre. — L'Office communal de ravitaillement de Bulle distribuera dès le 7 août les cartes provisoires donnant droit à 25 kg. de pommes de terre par personne.

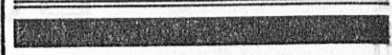
Bois de feu. — Les ménages de la Ville de Bulle désirant acheter des « cuennaux » sont priés de s'annoncer au Bureau communal jusqu'au 15 août. (Communiqué.)

Histoire de chasse. — On nous écrit :

Dernièrement, votre confrère le Fribourgeois publiait une correspondance typique relative à une affaire de braconnage. Le correspondant, qui m'a l'air de fréquenter souvent les couloirs du Château, termine sa lettre par une maxime religieuse. D'ôte de chrétien que cet être qui jouit de voir condamner un pauvre père de famille. Et M. le correspondant est-il bien certain que cette condamnation était justifiée ? Il est évident que la parole de nos surveillants de chasse ne saurait être révoquée en doute ! A ce sujet, vous

avez bien l'obligeance, lorsque le moment viendra, de relater avec autant de zèle l'histoire, qui s'est passée dernièrement, d'un chamois et d'un gendarme et ce qui s'en est suivi.

Mais, pour terminer, Carcassou peut vous assurer que, le jour de la Fête-Dieu, il a dîné moins grasement que certain magistrat de la capitale.



Madame et Monsieur Philippe DUBAS et leurs enfants, à Bulle ; Monsieur et Madame Pierre GREMAUD et leurs enfants, à Bulle ; les familles FRAGNIÈRE, à Gumefens, Avry, Sorens ; MORET, à Vuadens, Corbières, Echarlens, Vanruz, Marsens, Broc et Bulle ; BARRAS, à Bulle, Fribourg, Broc et Lyon ; BLANC BARRAS, à Bulle ; PHILIPONA, HOCHSTETTLER, à Vuippena et Bulle ; GREMAUD, DESCLOUX PUGIN et FONTANNAZ, à Echarlens ; DAF-FLON, GREMAUD, à Marsens ; PRAUD, HECKER, à Bulle ; PERNET, à Montbovon ; GEX, BERTSCHY, BIELMANN, OCHSENBEIN, MONNEY, à Fribourg ; et la nombreuse parenté

ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Edouard Moret ancien bijoutier

leur cher beau-frère, oncle et cousin, décédé le 3 août, dans sa 69<sup>me</sup> année, muni des Sacraments de la Religion.

L'enterrement a eu lieu à Bulle, le lundi 5 août, à 9 1/2 heures du matin.

R. I. P. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



ABRICOTS Extra, colis 10 kg. brut fr. 19.50, Moyens 17 fr. 50 colis 98 fr. et 82, Franco. Profitez avant la hausse. E. Felley, Saxon.

Myrtilles 1 caisse de 5 kg. fr. 10.—, 2 caisses de 5 kg. » 19.80. Franco, contre remboursement postal. Léop. Bernasconi, Lugano.

A vendre Pour cause de décès mobilier et outillage complet pour coiffeur. S'adresser à Mme Veuve Alphonse Sudan, coiffeur, Tour-de-Trême. A la même adresse, on vendrait

un rucher de dix ruches, dont trois habitées.

On cherche pour époque à convenir un appartement bien exposé, de 5 ou 6 chambres. Faire offres par écrit, avec conditions, à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1477 B.

on embauche des ouvriers dès ce jour. S'adresser sur le chantier.

A louer dans les immenses Torche sur Trême plusieurs logements. S'adresser à Mme Veuve Torche, ou à M. Morard, préparé, gérant.

A VENDRE une maison Gd'Rue à Bulle, 2 logements, magasin, eau et lumière. S'adresser à M. Louis GENOUD, Cercle catholique, Bulle.

Location de montagnes. Le lundi 26 août 1918, dès 1 heure du jour, en Maison de Ville à

Rossinières la Municipalité du dit lieu exposera en amodiation, pour le terme de 3 ans, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1919, aux conditions qui seront lues, les montagnes ci-après : Aux Plans-Bochet ; En Raterel ; En Planarency ; Aux Gros-Fonds ; En Craudessous ; A la Sautaz et Aux Châtelards. Pour voir les conditions s'adresser au Greffe Municipal. Rossinières, le 3 août 1918. Par ordre : Greffe Municipal.

H. DOUSSE Méd.-Dentiste BULLE de retour.

SOUSSION La Commune de VILLAR-VOLARD met en soumission le creusage d'environ 2500 m. de fossés ouverts au Perré. Les soumissions seront reçues d'ici à dimanche 18 courant, à 8 heures du soir, chez le Forestier communal qui indiquera les conditions. Villarvolard le 5 août 1918. Par ordre : Le Secrétaire.

Ecorces à tan de sapin et chêne, sont achetées au plus haut prix, livrables de suite, par E. GLASSON & Cie, BULLE

Sage-femme diplômées Mme E. Zéender Genève, 2, place Métropole, téléph. 64.22, à côté de l'Hôtel Métropole. Consultations : 1-3 h. Médecin. Pensionnaires. Prix modérés. Man spricht deutsch.

transport de billons du Mouret à La Tour la SCIERIE NESTLÉ engage encore des charretiers. S'adresser au bureau.

Fortifiant Quinquina au Malaga en bouteilles et litres. Se recommande, F. RIBES, vins, à Bulle.

GRIPPE espagnole. Protégez-vous contre la contagion par l'emploi des Savons médicinaux « Acide phénique » ou « Lisol » marque GALLET. Seule garantie d'une activité positive. 60 années de succès. En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

Carrière de Neirivue On engage toujours bons mineurs, trancheurs et tailleurs de pierre. S'adresser à Léon Gurtner, ALBEUVE.

Voici la meilleure adresse pour vendre vos chevaux pour l'abatage, ainsi que ceux abattus d'urgence : Boucherie chevaline centrale Louve, 7, Lausanne, Maison ne les revendant pas pour le travail. Tél.: jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

Perdu de la Tzintre aux Invonettes, un portemonnaie contenant une certaine somme. Le rapporter contre récompense au Bureau du journal.

Bicyclettes neuves, marques suisses, françaises et anglaises ; bicyclettes usagées, occasions très avantageuses. Grand choix d'accessoires divers. Tous les articles et pneus „MICHELIN“ en magasin. Ateliers de réparations ; exécution consciencieuse, prompt et soignée, à prix très modérés. Jos. GREMAUD, mécanicien BULLE ancienne et bonne maison avantagement connue. Sage-femme diplômées M<sup>me</sup> Dupasquier-Bron 2, Place du Port, GENÈVE Man spricht deutsch. Pensionnaires. Soins médicaux. Discretion. Téléphone 42. 16.

Epicerie Maillefer, La Tine. Grand choix de bouteilles à fruits, bocaux et verres à confiture. Confitures diverses. Poudre américaine pour conserver les œufs. Savon en pâte et en morceaux, etc., etc., aux plus bas prix du jour.

Chez Fritz aux Halles, BULLE vous trouverez tous les jours un grand choix de meubles d'occasion, tels que : lits, commodes, canapés, armoires, tables, chaises, lavabos, etc., etc. Tout meuble ne se trouvant pas en magasin peut être livré en quelques jours. Avant de faire vos achats, venez visiter les HALLES.

# Café Fribourgeois BULLE

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de mes amis et du public en général que je dessers le susdit établissement.

**Service soigné. Bonnes consommations.**

Répondant aux nombreux désirs exprimés et en ma qualité de chef cuisinier, j'ai joint au café une

**Salle de Restauration** séparée

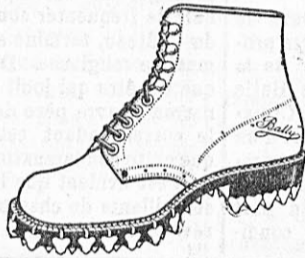
que je recommande spécialement aux familles et particuliers-amateurs.

**Salon pour Conférences**  
à disposition.

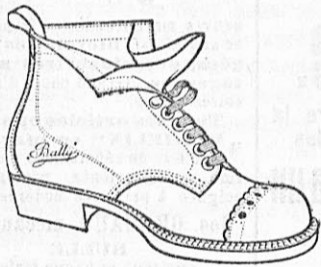
**Grand Orchestre Artistique**  
le plus grand en Suisse.

Téléphone. **A. STUCKY, propriétaire.**

## Pour la montagne



Grand choix de **chaussures de sport ferrées et non ferrées** pour enfants, fillettes et garçons, dames et messieurs.



Huile spéciale pour l'entretien des chaussures de sport.

Très pratique pour Touristes.

Se recommande,

### CHAUSSURES MODERNES S. A. BULLE

**Escompte 3 %**

Voir nos vitrines.

## Domaine à vendre.

d'une contenance de 20 poses en un seul mas, terrain de première qualité, beau bâtiment en parfait état.

Situation avantageuse à 10 minutes de la gare de Palézieux.

Forrage à disposition.

S'adresser à Drompt au Rupan, à Granges (Veveyse).

## Ancienne Maison MOURLEVAT,

Place du Marché. BULLE. Rue du Tir.

Fers et fontes, vieux métaux, os et chiffons, crins etc., gros et détail, aux meilleures conditions.

Sage-Femme diplômée

M<sup>me</sup> Dupanloup-Lehmann

rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare), Genève, tél. 34.87, reçoit pensionnaires. Consultations, soins médicaux. Discretion. Prix modérés.

Man spricht deutsch.

## Sage-femme

de première classe, diplômée de Genève et d'Autriche. Pensionnaires à toute époque. Man spricht deutsch. Téléphone 22-01.

Madame PITTET, place Cornavin, 6, Genève, vis-à-vis de la gare.

## PIANOS HARMONIUMS GARANTIE. VENTE A TERMES HUG & Co

Dépôt de Bulle.

Les Bureaux et Caisse de la Banque de l'Etat, à Bulle, seront fermés mercredi 7 août pour service de préparé.

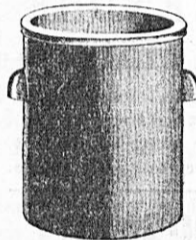
## Une Cure formidable de la TUBERCULOSE

aux premier et second degrés par le  
**Rheastar-Perraud**

Tout est expliqué dans un livre « gratuit » intitulé **La Guérison certaine de la Tuberculose**. On y voit, avec preuves à l'appui, comment les microbes sont attaqués sur tous les points et leurs toxines neutralisées presque instantanément. Le soulagement apparaît bientôt, la toux s'arrête, les expectorations deviennent normales, l'angoisse et la fièvre disparaissent; l'embouppant, l'appétit, le sommeil et les forces renaissent. Après avoir purifiés les poumons, cette cure les reconstruit et remplace leurs alvéoles malades par des alvéoles fraîches et saines. On reprend possession de soi-même avec cette joie intime qui accompagne le retour à la santé.

Le livre **La Guérison certaine de la Tuberculose**, destiné à rendre l'espérance aux personnes faibles de la poitrine, est envoyé « gratis et franco », accompagné d'un Extrait de mes 10,000 attestations du Public et de mes 300 du Corps médical, à tous ceux qui en font la demande par lettre ainsi adressée: 1206 A, Laboratoire Perraud, 15, rue de l'Odéon, Paris (VI<sup>e</sup>). Pour recevoir, recommandé, par petite poste, un flacon de RHEASTAR, envoyer un mandat poste international de 5 fr. 50. Les 6 flacons, traitement de 72 jours, franco contre m. p. i. de 80 fr. 50.

## Pots à conserves



en grès vitrifié et inaltérable pour viandes salées, légumes, œufs, confitures, graisses, de 5 à 250 litres.

En vente aux magasins de:

Léon Blanc, Bulle;

Vve P. Morand, Bulle;

Truffat, Bazar Français,

Bulle.

## AVIS AUX AMATEURS

Les fils d'Ed. LOB

marchands de chevaux

19, Avenue de Rome, FRIBOURG

mettront, mercredi 7 août

### 30 nouveaux chevaux en vente ou en location.

## AVIS

Mme Vve BARRAS, à BULLE, avise son honorable clientèle qu'elle a transféré son magasin à l'ancien magasin des Demoiselles Morand, Place du Marché.

Elle a également le plaisir de lui rappeler qu'elle possède un grand stock de bonneterie; gants, bas, caleçons, camisoles, chandails et jaquettes de laine à des prix très avantageux, ainsi que des laines et cotons. Un grand choix de boutons et garnitures, etc.

Représentation de la MAISON BONNARD pour les tissans et confections.

## A vendre

à Bulle, MAISON de 5 appartements de 3 pièces environ, avec 500 m<sup>2</sup> de jardin.

Prix très avantageux. S'adresser à Publicitas S.A. Bulle.

## A vendre

d'occasion 1 char à échelles à l'état de neuf, 1 traineau et 2 colliers de chevaux.

S'adresser à Publicitas, S.A., Bulle.



## ABONNEMENT

Suisse . . . 1 an, Fr.

Étranger . . . 6 mois

Étranger . . . 1 an

Étranger . . . 6 mois

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 c.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## LA SITUATION

Le cercle de fer qui pires centraux est en former. Desserré par russe, ses maillons s'aveu et paraissent toute nouvelle vellité

Sur le front occidental, la situation est on ne peut

aux Alliés. La menace Paris est conjurée

victoire de la Marne sont repoussés vigour

retraite n'est précipité elle se ralentit actuel

indiquerait un prochain du front. De l'avis de

riés, le front allemand l'autre côté de l'Aisne

verser ce fleuve sur mands n'ont à leur di

peu de ponts, il leur s'ils veulent sauver le

pourquoi ils font, à une résistance désesp

laissées pour couvrir tant taer jusqu'au

C'est ce qui explique tivement faible des

effet, malgré les pertes Allemands, pertes q

plus de trois cent m chiffre des prisonnier

une quarantaine de m Mais le butin de

considérable; les Al Allemands sept cents

quantité énorme de m Soissons est aux ma

ce qui prive leurs en portant nœud de voie

che que les envahis dans le front français et Reims, est entière

le front est actuelle On prétend que c'est des Allemands, la mo

front exigeant moins l'inverse est vrai éga

liés sont en meilleur aux effectifs s'ils ont

étendu à défendre. En Italie, les jour

l'éventualité d'une n autrichienne; mais

que cette offensive vi des italiennes; celles- elles sont animées du

Guerrier et tous les s